

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POLE NATIONAL DE VOL MONTAGNE

Le 16 avril 2022 à 10 heures 30 s'est réunie à l'aérodrome de GAP-TALLARD (Hautes-Alpes) l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association dénommée POLE NATIONAL de VOL MONTAGNE.

Membres du bureau Directeur présents :

M. Louis Collardeau : Président
Mme Véronique Béringer : secrétaire
M. Alain Prunenec : trésorier
M. Alain Réveillon : secrétaire adjoint
M. Jean Pierre Fauquet : trésorier adjoint
M. Paul PRUDENT, Chef de Centre, membre permanent du PNVM.
M. Fred MOVIO, Chef de Centre adjoint

Membre du bureau excusé :

Mr Pierre Michel Jacomet : Vice-président

Membres actifs présents ou représentés : Voir feuille de présence (annexe 1)

Assemblée Ordinaire du 16 avril 2022

1. Présentation du rapport moral.

Le président présente le rapport moral (Voir Annexe 2)

2. Présentation du rapport d'activités de l'année 2021.

Le PNVM a compté 199 membres en 2021.
199 membres ont été convoqués à cette AG (à jour de cotisation 2021)

Rappel des objectifs du PNVM.

Le PNVM est une association créée dans le but de dispenser des formations au vol montagne en ULM apportant ainsi une réponse sécuritaire à l'activité ULM en montagne.
Il n'y a eu aucun accident en 2021 dans l'activité vol montagne PNVM.

Formations en 2021 :

Formation théorique :

Nombre de formés : 50 en 6 sessions (total 519 depuis 2012)

Formation pratique :

Vol en environnement montagne ou cursus de site ou cursus complet.
Nombre de formés : 18

Label (pour les instructeurs) :

S'adresse aux instructeurs possédant le cursus complet et ayant une grande pratique du vol en montagne.

Nombre de formés : 3

Antennes du PNVM :

Alpes du sud - Alpes du Nord – Pyrénées - Massif Central - Vosges

Voir liste instructeurs labellisés sur le site du PNVM.

AGATHA Tallard LFNA : (l'association des utilisateurs du terrain):

le PNVM paye la cotisation à l'association pour tous les membres actifs.

L'activité est un succès grâce :

- à la prise de conscience par les pilotes en général de la nécessité de la formation et de l'amélioration du pilotage
- au phénomène STOL
- à la mise en garde des assurances
- au bouche à oreilles car les stagiaires sont contents de la formation

Problème : les nuisances environnementales

Un travail est en cours en liaison avec l'AFPM pour les consignes de tours de piste

Pédagogie :

On va dissocier les contenus de la formation théorique cursus/label.

Une formation théorique spécifique label est en cours ainsi que le renouvellement Label.

De la formation théorique est désormais délocalisée dans les Pyrénées.

Hangar du PNVM :**Travaux effectués :**

- ✓ Réfection du sol de la salle de cours
- ✓ Réfection des sanitaires, de l'éclairage de la cuisine
- ✓ Installation des panneaux extérieurs
- ✓ Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit (Département)

Travaux en cours :

- ✓ Installation de la connexion Internet avec son correct
- ✓ Alarme
- ✓ Ecran
- ✓ Imprimante

Stage théorique AFPM cadre ATO :

Formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition de la salle de cours pour les formations AFPM (théorique et pratique)

Animations en 2021 :**Evénements :**

- Sortie PNVM à Saint-Jean d'Avelanne LFKH : 15 ULM ont participé. Ce fut une sympathique « première à renouveler » de l'avis unanime des participants.
- Rassemblement Nossage : tous les paramètres étaient au vert pour cette 3^e édition du rassemblement ULM à Nossage le Piora. Merci encore une fois à Martial et son épouse pour la préparation de la piste et pour l'accueil toujours très sympathique (40 ULM présents).
- Entretien des altisurfaces :
Super Devoluy : ramassage de cailloux
Clamensane : débardage des côtés de la piste
- Le PNVM s'occupe de la mise à disposition des manches à air de l'AFPM

- Participation au MULM à Blois avec l'Agence de Développement des Hautes Alpes

3. Présentation du rapport financier de l'année 2021 :

(Voir annexe 3)

Cotisation 2022 : Elle reste fixée à 20 €

Journée de formation 2022 : Le prix de la journée passe à 45 € (hors restauration) sur place à Tallard.

Montant de l'heure de formation 2022 :

- ✓ 140 € essence comprise réglé directement au propriétaire de l'ULM + 10€ réglé au PNVM
- ✓ 45 € sur les machines personnelles des élèves + 10€ réglé au PNVM

4. Election du CA:

Tous les membres du bureau ayant été élus en 2018 pour 4 ans et le président il y a deux ans, aucun membre n'est sortant.

Marc Picard n'étant plus au bureau (décès), son poste de 2^{ème} secrétaire adjoint sera pourvu jusqu'au terme de son mandat initial. Candidat : Mathis Movio

5. Perspectives 2022 :

Formations

- Formation théorique : plusieurs sessions prévues avec l'actualisation du cours de la journée formation théorique grâce au concours d'instructeurs labellisés qui participent également en tant qu'intervenants
- Label (pour les instructeurs) : Il est envisagé une formation théorique spécifique pour les labellisés PNVM à Tallard.
- Vol en régions montagnes (pour pilotes)
- Coursus de site et Coursus complet (pour pilotes)
- Formation neige sur skis : sur ULM Tétrás et Savannah
- Examen théorique ULM : le PNVM est en cours d'agrément comme centre examen
- Visite à l'antenne des Pyrénées début 2022:
Labellisation de deux nouveaux instructeurs
Présence à l'assemblée générale de l'AFPM : Jean Bienvenu est le nouveau président également Instructeur ULM labellisé

Animations

- Stage théorique AFPM cadre ATO : formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition du local PNVM
- Entretien des altisurfaces : Clamensanne et Super Devoluy sont déjà programmés
- Participation à des rassemblements privés et AFPM
- Organisation de rassemblements PNVM : Nossage en octobre
- GALDEZ Entraînement type STOL atterrissages courts : une session est planifiée sur Gap-Tallard fin 2022
- Participation à des salons : Friedrichshafen et MULM à Blois

6. Votes : 20 présents + 32 pouvoirs valides

	Pour	Contre	Abstention
Approbation du rapport moral	52	0	0
Approbation du rapport d'activités	52	0	0
Approbation du rapport financier	52	0	0
Candidature Mathis Movio au poste de 2 ^{ème} secrétaire adjoint	52	0	0

7. Election du bureau :

A l'issue du vote d' approbation des nouvelles candidatures le Bureau directeur est modifié comme suit :

Mr Louis Collardeau : Président
Mr Pierre Michel Jacomet : Vice-président
Mr Alain Prunenec : trésorier
Mr Jean Pierre Fauquet : trésorier adjoint
Mme Véronique Béringer : secrétaire
Mr Alain Réveillon : secrétaire adjoint
Mr Mathis MOVIO : jeune et 2ème secrétaire adjoint

Le bureau directeur reconduit dans leurs fonctions :

Mr Paul Prudent : Chef de Centre du PNVM.
Mr Fred Movio : Chef de Centre adjoint

8. Conclusion :

Le PNVM marche, et il marche bien !

- Grâce avant tout à une bonne ambiance communiquée par l'équipe de bénévoles
- Une gestion de proximité avec les acteurs locaux (organisation au PNVM du Pot des voisins d'Agatha)
- Le Vol Montagne ULM se développe : pratique d'une aviation de terroir avec encore des libertés rares que nous préservons par une pratique RESPONSABLE en restant attentifs à avoir des machines de plus en plus silencieuses.

Merci aux bénévoles pour leur engagement sans lesquels le PNVM n'existerait pas.

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

Le Président
Louis Collardeau



La Secrétaire
Véronique Béringer

